

2 novembre 2010

10.400

Question Armand Blaser**Mise en place d'un RegioExpress supplémentaire**

A l'occasion du baptême, le 25 septembre dernier, de la 11^e rame Domino dédiée au canton de Neuchâtel, ce dernier et les CFF ont conjointement publié une intéressante brochure intitulée *Les RER du futur en Suisse romande*. Celle-ci esquisse principalement le projet d'un *Réseau Express Régional Neuchâtelois* dont l'épine dorsale est le TransRUN.

La brochure décrit aussi une journée actuelle sur la ligne Neuchâtel – Le Locle. On y lit en particulier: *"La fréquentation augmente course après course pour atteindre un pic aux environs de 7h30 à Neuchâtel. A cette heure-là, et malgré les mesures d'allongement des rames prises par les CFF, les places assises sont en principe toutes occupées et des voyageurs restent parfois debout. Du fait de la longueur limitée des quais dans certaines gares, seule la mise en place d'un RegioExpress supplémentaire permettra d'augmenter à l'avenir la capacité de transport à ces heures"*.

Depuis de nombreux mois, le Grand Conseil interroge régulièrement le Conseil d'Etat sur les solutions qu'il entend apporter à ce problème connu.

Sachant que l'introduction d'un ou plusieurs RegioExpress supplémentaires est techniquement possible, le Conseil d'Etat peut-il nous assurer qu'il a pris les dispositions nécessaires pour concrétiser cette solution au changement d'horaire du 12 décembre 2010?

Cosignataires: A. Tissot Schulthess, B. Goumaz, L. Perrin, C. Fischer, F. Ducommun, M. Castioni, B. Hurni, F. Cuche, J. Hainard, E. Flury, M. Maire-Hefti, A. Houlmann, M. Debély, S. Locatelli, A. Clerc Birambeau, S. Latrèche, M. Giovannini, M. Bise, M.-C. Jeanprêtre Pittet, L. Zwygart-de Falco, C. Béguin, R. Wicky, C. Bertschi, J. Lebel Calame, M. Guillaume-Gentil-Henry, B. Nussbaumer, S. Vuilleumier et T. Huguenin-Elie.